BULLETIN MUNICIPAL
POUZILHAC

N° 28

Juin 2015

Le mot du Maire

Chères Pouzilhacoises, chers Pouzilhacois, chers amis.

Ca y est, les beaux jours sont là, la douce mélodie des cigales égaye nos après-midi jusque parfois tard en soirée.
Les orages et les premières vagues de chaleur ont marqué l'arrivée de l'été, les premières vagues de vacanciers commencent elles aussi à poindre et amplifier les nuisances sonores et l'insécurité dans la traversée du village.

La sécurisation de la RD6086 fait partie des priorités de notre programme d'action. Pour POUZILHAC, la création du collectif "Pouzilhac Route 86" confirme que la population est en attente d'aménagements sur cette route.

Nous avons eu une réunion avec différents services du Conseil Départemental, ces derniers mettent en avant l'intérêt économique et touristique de cette route pour notre Département. Nous avons convenu de passer une convention d'étude (étude de diagnostic et faisabilité), et d'engager des travaux en co-maitrise d'ouvrage.
Nous avons rencontré le service sécurité routière de la DDTM avec qui nous avons étudié la mise en place de deux radars de comptage. Ceux-ci comptabilisent les véhicules, enregistrent leur vitesse et discriminent les poids lourds et les véhicules légers.

A ces différents interlocuteurs nous avons rappelé que la priorité de la municipalité est la sécurité des habitants, la réduction des nuisances sonores et la diminution du nombre de poids lourds, en tenant compte de la capacité de notre commune à cofinancer ces projets.
Nous restons attentifs à votre bien-être et au bien vivre à Pouzilhac.

L'ensemble des élus municipaux et moi-même vous donnons rendez vous le 13 juillet pour la soirée feu d'artifice et vous souhaitons de bonnes vacances.

Thierry ASTIER

Lexique

LA VIE DU VILLAGE :

- Les finances de la commune **Page 3**
- En bref, l'Oustaou, terrain multisports **Page 4**
- Site internet, environnement **Page 5 et 6**
- La chasse aux œufs, **Page 6**
- Cérémonie du 8mai, matinale de l'Oustaou, Arts collabor'actifs **Page 7**
- Théâtre, le SIRP **Page 8**
- Centre de loisirs, bus de la mer, église **Page 9**

INFORMATIONS GENERALES

- Le pont du Gard, renouvellement du permis de conduire, Marchand de légumes, Incivilités **Page 10**
- Transports scolaires, feux de jardin, centre des finances **Page 11**

LES ASSOCIATIONS

- L'amicale cycliste, tennis **Page 12**
- APE, 1.2.3. Soleil **Page 13**
- Pourquoi pas à Pouzilhac, chasse, collectif route 86 **Page 14**

LA TRAVERSEE DE POUZILHAC VERS 1930 **Page 15**

ETAT CIVIL **Page 16**

NUMEROS UTILES

La vie du village

LES FINANCES DE LA COMMUNE – ANNEE 2014

COMPTES ADMINISTRATIFS – FONCTIONNEMENT 2014

LES RECETTES 2014

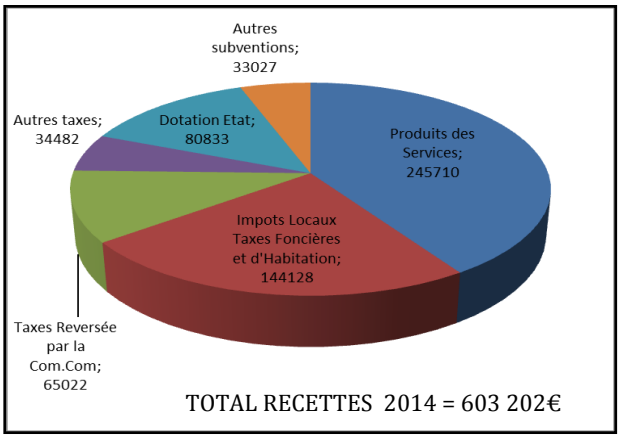

TOTAL RECETTES 2014 = 603 202€

LES DEPENSES 2014

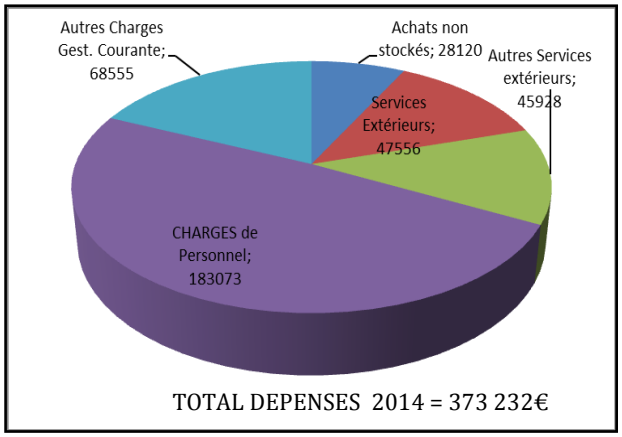

TOTAL DEPENSES 2014 = 373 232€

L'excédent dégagé (229 970€) permet à la commune de financer les projets d'investissement.

Quelques repères de fiscalité :

	Commune Pouzilhac	Moyenne département
Taxe d'habitation*	**8,00%**	10,61%
Taxe foncière sur le bâti*	**12,00%**	15,08%
Taxe foncière sur le non bâti	**57,84%**	57,22%

*Les taxes sont calculées selon la valeur locative de votre logement.

- Le total des impôts locaux, encaissés par la commune de Pouzilhac en 2014 (144 128€) représente 230€ par habitant (base 627 habitants). A noter : la valeur moyenne des impôts locaux dans le département par habitant est de 292€ (région : 346€ et national : 287€).
- En ce qui concerne les produits des services, les deux carrières (La Provençale et TPCR) ont rapporté 228 601€.

Le budget 2015 : Les recettes prévisionnelles sont sensiblement équivalentes à celles de 2014 (pas d'augmentation de la fiscalité). En revanche, les dépenses prévisionnelles prennent en compte des travaux d'entretien des bâtiments communaux (école notamment) et des travaux de voies et de réseaux liés aux intempéries (orage fin 2014) (93800 €, qui seront subventionnés à hauteur de 57%).

INVESTISSEMENTS

Les dépenses globales d'investissement en 2014 ont été de 586 593€. Plus de 50% de ce budget a été consacré aux travaux de la salle de l'Oustaou (286 689€). Viennent ensuite les réseaux d'électrification (lampadaires) pour 133 264€, la voirie (111 920€), et divers investissements en matériels, travaux sur les bâtiments communaux…

Les principaux investissements prévus en 2015 :

- Travaux d'amélioration de la salle de l'Oustaou (les derniers chantiers)
- Aménagements extérieurs de la salle, de la place de l'église, du parc,
- Travaux bâtiments communaux (dont accessibilité handicapés),
- Aménagement terrain multisport
- Divers (matériel de transport, administratif et outillage)
- Réseau voirie et électrification
- Etude aménagement village RD 6086, PLU

L'ensemble de ces investissements est financé par les excédents dégagés ces dernières années, et quelques sources externes de financement : subventions, voire emprunt si nécessaire. A noter que la commune n'a aucun endettement à ce jour.

EN BREF

- **Le vent :**
  Pendant le grand vent d'avril, des cyprès au cimetière menaçaient de tomber. Nous avons demandé à l'entreprise Arbo-soins de les abattre. (3500€ HT)

- **Panneau de signalisation :**
  Situé au milieu de la D 6086, le logo piéton qui avait été arraché par le vent a été refait et remplacé.

- **Démolition :**
  Suite aux démolitions place de l'église, beaucoup de poussière avait envahi l'église. L'entreprise Inter-services a fait un grand ménage. (400€ HT)

- **Salle polyvalente :**
  Pour terminer l'aménagement de la salle polyvalente, des rideaux occultant ont été posés sur chaque fenêtre. Dorénavant la salle est fin prête pour recevoir spectacles et projections.

- **Radars pédagogiques :**
  Une analyse des statistiques enregistrées par les radars , montre que la vitesse moyenne est de 52 km/h. Même si l'efficacité n'est pas totale, on voit quand même une nette régression de la vitesse sur la départementale.

- **Tarif eau assainissement :**
  Afin d'obtenir des subventions maximum pour réaliser les travaux, notamment la station d'épuration, il est nécessaire de rehausser les tarifs.

  Soit 1,35€ le m^3 d'eau
  0,88€ le m^3 d'assainissement
  20€ la location du compteur

- **N'oubliez pas**
  Le feu d'artifice suivi d'un bal, le 13 juillet à partir de 20h. La fête commencera par un grand pique-nique tiré du sac. A la buvette vous pourrez déguster des pizzas et vous désaltérer.

La salle polyvalente : dorénavant L'OUSTAOU

L'oustaou, c'est un mot provençal dont on a francisé l'orthographe – en effet on le trouve écrit Oustau - ou en occitan encore « Ostal » ou « Oustal », qui signifie « la maison », et au –delà, un lieu de vie et de patrimoine . C'est un terme qui englobe également la notion de bâtiment, de terre, de mémoire familiale, de communauté villageoise liée à son environnement de naissance. Même si on déménage, et qu'on change de maison, l'Oustaou reste unique, c'est celui des origines, il n'y en a qu'un.

Alors cet Oustaou de Pouzilhac, c'est le nôtre, c'est le vôtre, nous l'avons réaménagé pour qu'il réponde certes aux normes de sécurité, d'accès , d'acoustique, mais nous avons également souhaité le rendre confortable, convivial, et accueillant pour tous, que vous ayez envie d'y organiser des évènements, des activités associatives, culturelles, qu'il soit un lieu de vie apprécié par tous.

C'est notre Oustaou, faisons le vivre, et respectons-le.

TERRAIN MULTISPORTS

Comme vous le savez, nous avons pour projet la réalisation d'un terrain multisports sur notre commune.
Notre priorité est de demander le soutien financier (sous forme de subventions) d'un maximum de collectivités comme la Région, le Département, le CNDS, la Caf, l'Europe, etc… .
La période électorale traversée en début d'année et les élections Régionales de décembre prochain, ne facilitent pas le traitement rapide de nos dossiers.
Nous attendons encore plusieurs réponses afin de pouvoir lancer les travaux et satisfaire enfin les sportifs de notre village.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pendant les mois de juillet et d'août la collecte des ordures ménagères se fera 2 fois par semaine , les mardi et vendredi matin . N'oubliez pas de sortir vos poubelles la veille au soir.

SITE INTERNET

Vous souhaitez connaitre les prochains évènements à l'agenda du village ? Vérifier le nom des conseillers municipaux ? Vous vous demandez quel est le menu de la cantine cette semaine ? Quels sont les horaires de bus d'Edgard ou les horaires des services municipaux ? Quels sont les procédures pour faire un nouveau passeport ? Quel est le planning de réservation de la salle de l'Oustaou ? Quand commence le tournoi de tennis ? Quand a lieu la prochaine rando VTT ? Quel est le pitch de la prochaine pièce de théâtre ? Quelle est la météo prévue sur Pouzilhac ? Quels sont les horaires d'accueil du Centre de Loisirs périscolaire ? Et bien d'autres choses encore ?...

Vous trouverez des réponses à toutes vos questions sur le site de la municipalité !

Il a été conçu pour que chacun accède rapidement aux informations recherchées , avec 4 rubriques principales

- Découverte du Village : présentation de la situation historique géographique et économique du village
- Services municipaux : informations sur le conseil municipal, les commissions, le bulletin municipal, la salle de l'Oustaou, la vie scolaire, le centre de Loisirs éducatif périscolaire, l'agence postale, les démarches administratives
- Vie pratique : informations sur les associations (contacts et actualités associatives communiquées par les associations) , la petite enfance (assistantes maternelles, le tri collectif, les horaires des bus Edgard

liens utiles : vers les sites du Pont du Gard , de la Communauté de Communes, Edgard..

Ce site est fait pour vous , nous y ferons figurer les informations d'actualité utiles : n'hésitez pas à l'utiliser, et placez le dans vos favoris !

http://www.mairie-pouzilhac.fr/

ENVIRONNEMENT

Les agriculteurs et la commune protègent la qualité de l'eau

Les agriculteurs de la commune et la municipalité agissent en faveur de la protection de la ressource en eau. Basées sur du volontariat, ces actions portent leurs fruits avec une réduction des pesticides utilisés, remplacés par des techniques plus respectueuses de l'environnement comme le désherbage mécanique et l'enherbement.

Une eau sous haute surveillance

La qualité de l'eau de Pouzilhac (captages des « Herps et Combien ») est surveillée de très près par les autorités sanitaires. Comme 21 autres démarches qualifiées de «captages prioritaires » dans le Gard, cette qualité peut se trouver momentanément dégradée. C'est pourquoi une réglementation européenne (Directive Cadre sur l'Eau) a imposé la mise en place d'une zone de protection sur l'aire d'alimentation des forages ainsi que des actions à mettre en place pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau.

Entretien du sol avant changement de pratique

Les agriculteurs protègent la ressource !

Conscients de ces enjeux, les viticulteurs remplacent progressivement les désherbants chimiques par des pratiques durables en travaillant le sol (désherbage mécanique) ou en laissant les vignes enherbées. Ces pratiques sont pourtant plus coûteuses pour les agriculteurs car elles demandent plus de temps et nécessitent l'achat de matériels spécifiques (augmentation des coûts de production).
Elles sont également plus risquées car la vigne peut produire moins (concurrence de l'herbe). Les agriculteurs de la commune agissent ainsi pour reconquérir la qualité de l'eau. Ils ont réduit leur utilisation d'herbicides de plus de 70% en quelques années. Certains n'en utilisent plus du tout, ils sont accompagnés par un dispositif financier pour l'acquisition de matériel notamment.

Les habitants aussi peuvent agir en faveur de l'eau !

Néanmoins, les agriculteurs ne sont pas les seuls utilisateurs de pesticides. Les particuliers (jardiniers et propriétaires de fonciers), les collectivités, les réseaux routiers, les transports (SNCF, DDE…) en utilisent aussi.

Parmi les utilisations non agricoles, les particuliers sont les plus gros consommateurs de produits phytosanitaires (86%). Tout un chacun peut donc lui aussi agir en changeant sa manière d'entretenir son jardin, mais aussi en changeant son regard sur les espaces verts collectifs : une commune non désherbée chimiquement, ce sont des espaces collectifs où l'herbe pousse. Soit les habitants acceptent ces herbes, soit il faut les enlever manuellement ou mécaniquement. Qu'est ce qui est préférable : un cimetière ou une rue « bien nettoyé » avec des produits ou la présence d'un peu d'herbe inoffensive pour la santé ?

La commune : vers le 0 pesticide

Dans le même temps pour montrer l'exemple et soutenir les agriculteurs, le conseil municipal a décidé de réduire l'utilisation des désherbants chimiques pour entretenir la commune. L'objectif est de tendre vers le zéro pesticides progressivement (la commune se donne quelques années). Comme pour le monde agricole, ces changements s'accompagnent de contraintes : augmentation du temps d'entretien des espaces, investissement dans du matériel alternatif aux herbicides et des choix dans la gestion de l'entretien. La municipalité a tout de même un atout de son côté : des agents techniques motivés et moteur dans la démarche !

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion de l'Eau des Gardons et le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Gard, accompagnent la commune dans cette démarche. Une réflexion est en cours pour utiliser des revêtements et des espèces florales adaptés à ce nouveau mode de gestion.

Légende photo

La commune et les agriculteurs s'engagent pour protéger la qualité de l'eau, pour vous et les générations futures. Il faut les encourager et les aider en participant activement à cette démarche et ne plus utiliser de pesticides dans vos jardins.

Fleurs après changement de pratique

Herbe plus travail du sol après changement

LA CHASSE AUX OEUFS

Cette année encore de nombreux enfants étaient présents pour la chasse aux œufs.

Dès que le « perroquet » a coupé le cordon de délimitation, toute une joyeuse bande s'est ruée pour trouver le maximum d'œufs, ou les galets numérotés donnant droit à un petit lot.

Quelle chance ! ce jour là il faisait très beau et très chaud.

Quelle malchance ! beaucoup d'œufs avaient fondus.

Lorsque tout a été ramassé, la cueillette mise en commun a été équitablement distribuée.

Après avoir dégusté un petit goûter accompagné de boissons fraîches, tous les enfants sont repartis heureux avec leur sac de friandises.

Le groupe des petits

Le groupe des grands

CEREMONIE DU 8 MAI

Pour le 70e anniversaire de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, une bonne averse accompagnait la cérémonie qui se déroulait devant le monument aux morts, en présence d'un piquet d'honneur «le 1ier régiment étranger de LAUDIN ».
Après que le Maire Th. Astier ait lu le message de J.M Todeschini secrétaire d'Etat auprès du ministère de la défense, les jeunes Cassandra et Théo ont lu un texte de l'Ufac et un autre écrit par le général de Lattre de Tassigny. Lou et Titouan aidée du Maire ont déposé une gerbe devant le monument.
Après l'appel aux morts pour la France puis la minute de silence l'assemblée a chanté en chœur « la Marseillaise ».
Ensuite tous les enfants ont lâché leur ballon, auquel était attaché un petit message.
Pour terminer, toute l'assemblée s'est rassemblée pour boire le verre de l'amitié dans une grande convivialité.

La matinale de l'Oustaou

Samedi 20 juin dernier, les élus de la commune ont accueilli les habitants de Pouzilhac à l'Oustaou pour échanger autour de trois grands thèmes :
CULTURE et LOISIRS (festivités, vie associative, salle polyvalente...)
HABITAT et ENVIRONNEMENT (voirie, eau et assainissement,aménagements : place de l'église, abords de l'Oustaou, sécurité,...)
JEUNESSE et SCOLARITE (TAP, cantine, périscolaire, terrain multisport...)
Cette première "Matinale de l'Oustaou" a ainsi permis à ceux qui le souhaitaient d'émettre leurs idées, leurs suggestions, et d'avoir un échange avec les élus sur les projets en cours .
Il s'est clôturé par un apéritif convivial.

Une dynamique Artistique à Pouzilhac !

Samedi 20 juin , les artistes et habitants intéressés par la culture, les arts en général, et par l'organisation de manifestations culturelles étaient invitées, dans le cadre d'un évènement baptisé " Arts Collabor'Actifs" , à un petit-déjeûner à l'Oustaou.

Arts collabor'actifs !

Cette rencontre a permis à tous d'échanger, et a confirmé la présence au sein du village de nombreux artistes et personnes spécialisées dans des domaines variés et complémentaires : arts du cirque, musique , peinture, photographie, danse, théâtre...Nombre d'entre eux sont connus et reconnus bien au-delà du village, en France , voire à l'international , alors qu'ils n'ont que peu de visibilité actuellement dans le village.
Une mine de talents et d'énergies sont présents au sein du village, et il y a beaucoup de choses à faire !

Pour lancer cette dynamique, Henri Beau propose de fonder une association et a donné un premier rendez-vous dès le lundi 22 juin à toutes les personnes intéressées et motivées. N'hésitez pas à communiquer vos coordonnées en mairie pour rejoindre cette dynamique, et être informés des actions à venir.

A l'agenda culturel 2015-2016 : deux éléments de poids !

- Le samedi 7 novembre prochain, Pouzilhac fera l'ouverture du festival Samedis d'en Rire, organisé par la Communauté de Communes, avec un spectacle à la salle de l'Oustaou
- Lors du Week end de Pentecôte 2016, Pouzilhac fera partie des lieux d'exposition de la Biennale 2016 , évènement culturel de renom dans le domaine de l'art contemporain, organisé par Laudun. L'Oustaou de Pouzilhac sera le lieu d'exposition de la Photographie pour la Biennale 2016.

Théâtre à Pouzilhac !

Jeudi 18 juin dernier, la municipalité a accueilli à la salle de l'Oustaou l'association Sud Horizon, et sa troupe de 11 comédiens amateurs, (dont une pouzilhacoise !) qui ont interprété "TOOTSIE", une pièce écrite et mise en scène par Nicolas Maury, inspirée de la célèbre comédie éponyme de Sydney Pollack.

Le public a beaucoup ri devant le spectacle interprété avec beaucoup de talent et de ferveur par les comédiens pendant près de deux heures, et ce sont plus de 150 spectateurs qui ont applaudi, debout, leurs performances.

Une vraie réussite pour cette soirée théâtrale estivale , et un grand bravo à cette troupe, à qui nous lançons d'ores et déjà l'invitation pour un futur spectacle l'an prochain !

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP)

« mieux apprendre à l'école »

Une année qui a permis de tester un nouveau mode de fonctionnement : mise en place des temps d'activités pédagogiques, et école le mercredi matin, mais aussi 6 classes au lieu de 5 : des emplois créés, une nouvelle organisation …

TAP et accueil périscolaire : bilan et perspectives

Nous avions choisi à la rentrée 2014 de collaborer avec l'association des **Francas** afin de proposer aux enfants des activités récréatives, éducatives et ludiques de qualité pour l'ensemble des temps périscolaires.
Le taux de fréquentation aux TAP les mardis et jeudis a été en constante augmentation (79% des enfants scolarisés à Valliguières et 70% à l'école de Pouzilhac).
L'accueil périscolaire a lui aussi augmenté ses effectifs, notamment à Pouzilhac avec en moyenne 13 enfants le matin et 12 le soir.
Pour continuer dans cette dynamique, nous poursuivrons, à la rentrée 2015, notre collaboration avec les Francas avec une diversité plus large dans les activités.

La participation des familles :
accueil périscolaire : de 1.40€ à 1.50€ (selon quotient familial)/accueil/enfant
TAP : 0.75€/TAP/enfant (goûter compris).

Le restaurant scolaire

En mars 2015, devant le nombre toujours plus important d'enfants déjeunant au restaurant scolaire un nouveau lieu d'accueil a été ouvert à Valliguières dans la salle de l'ancien lavoir.
Ce restaurant a une capacité de 60 couverts en 2 services.
Grâce à cette ouverture, tous les enfants scolarisés à Valliguières prennent leur repas sur place et ne sont plus contraints d'effectuer les trajets en bus.
Cette ouverture a permis également aux enfants scolarisés à Pouzilhac (maternelle et CP) de déjeuner plus tôt (12h15 au lieu de 13h) et d'avoir plus de temps pour prendre leur repas.

Les parents qui souhaitent que leur(s) enfant(s) déjeune(nt) à la cantine seront invités à déposer un **dossier d'inscription** le **mercredi 24 juin** en mairie de Pouzilhac et Valliguières ou **le mercredi 1 juillet** en mairie de Pouzilhac.

Participation des familles : 4€/repas/enfant.

Contacts

Julie FABRE Secrétaire administrative du SIRP Siège : 3B place du château d'eau – Pouzilhac Tel : 04.66.03.93.96 Email : sirp.valliguierespouzilhac@gmail.com	***Stéphanie BERAGAS*** Directrice du centre de loisirs Tel : 06.46.33.86.87 Email : valliguierespouzilhac@francas30.org

CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque été, le Centre de Loisirs de Pouzilhac va ouvrir ses portes. Sous la houlette des Francas, les enfants pourront être accueillis du 06 au 31 juillet 2015.
L'accueil se fera tous les matins de 07H30 à 09H00 et les enfants pourront être récupérés entre 17H00 et 18H30 chaque soir.
Des inscriptions à la demi-journée seront également possible.

Activités du matin : Ateliers adaptés aux tranches d'âge des 3-6 ans, 6-12 ans, avec des chants, des jeux extérieurs, des activités sportives...

Activités de l'après midi : Grands jeux extérieurs, sorties culturelles ou de loisirs, activités diversifiées…

Un temps calme est proposé après chaque repas. Sieste pour les plus petits, coin lecture ou jeux de société, petites activités manuelles pour les plus grands.

Thèmes de l'été et sorties envisagées Festival d'Avignon, spectacle de cirque, mini-camp à Thoiras, activités autour des médias, réalisation de courts-métrages, séjour Mer

Vous pouvez encore inscrire vos enfants, à l'école de Pouzilhac :
Le mercredi 1 juillet 2015 de 17h30 à 19h

BUS DE LA MER

Cette année encore les Pouzilhacois bénéficieront d'un bus les mercredis de juillet et août, pour les amener au Grau du Roi. Les voyages seront gratuits.

Gestion des inscriptions :

La CC a fourni à chaque commune un document qui sera remis à chaque personne ou famille inscrite. Ce document devra être présenté par le voyageur le jour du départ à l'élu chargé de l 'accueillir. Les inscriptions se font au maximum la veille du départ. Si le bus est complet, il est possible de prendre des réservations pour la semaine suivante ou de s'arranger avec les communes du même bus en fonction des places disponibles.

Concernant les enfants de moins de 16 ans, ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.
De 16 à 18 ans, une autorisation parentale avec les coordonnées des parents devra être fournie à l'inscription.

Annulation du bus :

L'annulation doit se faire avant 16h, la veille du départ, pour ne pas engendrer de frais.
Le départ se fait à 8h devant le monument aux morts (arrivez 10mn avant), et pour le retour à 18h au Grau du Roi.

L'EGLISE

En juillet et août l'église sera ouverte au public après la messe de 10h, et jusqu'à midi.

Pendant les journées du patrimoine les 20 et 21 septembre, deux églises dans le Gard seront présentées au public. Ce sont les églises de Pouzilhac et de Valliguières qui vous pourrez visiter et admirer.

Informations générales

LE PONT DU GARD

Le Pont du Gard continue de fêter son anniversaire (30 ans d'inscription à l'UNESCO) :

Festival lives au Pont du Gard les 9 et 10 juillet

il attire depuis 4 ans au pied du monumental ouvrage romain, éclairé pour la circonstance, de grands artistes de la planète musiques actuelles, dans un décor des plus beaux du monde.

Sous le pont, la plage en juillet et août

Installation de cabanes et radeaux de plage pour la détente au bord de l'eau.

La nuit, la lumière, un nouveau regard en juillet et août

Une mise en lumière architecturale est présentée au public tous les soirs de l'été. Le Pont offre ainsi aux visiteurs quelques instants de poésie et de rêverie.

La journée du patrimoine

L'établissement culturel ouvre ses porte de ses espaces muséographiques et de la canalisation antique au public.

MARCHAND DE LEGUMES

Il est impératif de respecter l'interdiction de stationner place du Château d'Eau les mercredis et samedis de 8h à 13h.

Monsieur Brahim DERRADJI primeur, y installe son stand de fruits et légumes.

Venez nombreux il sera heureux de vous servir.

RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL

Le permis de conduire est délivré, comme le prévoit la directive européenne au format « sécurisé » selon les normes de sécurité du ministère de l'Intérieur.

Le code des impôts prévoit un droit de timbre pour certaines procédures de renouvellement du permis de conduire.

Conformément aux dispositions du code des impôts, lorsque le titulaire ne présente pas le permis de conduire à renouveler et ce, quelle qu'en soit la raison : perte, vol, destruction accidentelle….alors le renouvellement du permis de conduire donne lieu au versement d'un droit de timbre de 25 €.

Ce droit de timbre de 25€ n'est pas dû lorsque le demandeur présente le permis de conduire à renouveler ou qu'il demande pour la première fois l'établissement d'un permis de conduire.

LES INCIVILITES, TOUS CONCERNES !

L'incivilité est la non observation des convenances et bonnes manières en usage dans un groupe social.

Les incivilités se manifestent sous plusieurs aspects, elles peuvent être :

- Sonores: musique, moteur, cris, avertisseur…
- Polluantes: déchets, tags, excréments, fumée…
- Verbales : impolitesse, injure…
- Physique : bousculade, geste…
- Infractions : stationnement gênant, pub abusive…

A Pouzilhac

 Dernièrement des jeunes ont tagué le portail de l'école : les produits de nettoyage sont onéreux, et le temps du personnel précieux.

Apprenez à respecter et faire respecter le bien collectif et celui des autres

 Des jardins sont aménagés, c'est très beau, mais n'oubliez pas de tailler régulièrement les végétaux débordant sur la voie publique.

Prenez vos sécateurs

 Bien des poubelles restent dans la rue d'un ramassage à l'autre

- c'est inesthétique
- c'est dangereux : dernièrement, nous avons dû relever plusieurs poubelles que le vent avait emporté sur la route.

Vous êtes responsable en cas d'accident

SIESB
TRANSPORTS SCOLAIRES
30200 BAGNOLS/CEZE
04.66.89.77.41

COMMUNIQUE RENTREE 2015/2016

La procédure d'inscription est identique à celle de l'année dernière. Elle peut se faire sur support papier (fiche en mairie avec possibilité de faire des photocopies recto verso) uniquement pour les familles sans connexion INTERNET.

L'INSCRIPTION EN LIGNE sera effective dès juin (ww.gard.fr) pour les familles qui ont donné une adresse mail.

Dans tous les cas, toutes les inscriptions (internet et papier) transitent par le SIESB qui doit valider avant l'envoi au Conseil Général.

LES FAMILLES NE DOIVENT SURTOUT PAS ENVOYER L'IMPRIME A NIMES.

Nous vous informons qu'une participation de 30€ aux frais de dossier par élève est demandée par le Conseil Général, en sachant qu'un élève en garde alternée paiera deux fois cette somme.
Celle-ci sera réclamée à la famille après instruction de la demande.

La carte BANG que possède l'élève est valable 5 ans. En cas de perte ou de détérioration le SIESB établit un duplicata qui sera facturé 10€.

De plus, le SIESB Agence Commerciale EDGARD, propose tous les abonnements mensuels ou annuels pour les moins de 26 ans et pour tout public ainsi que les voyages à l'unité ou par 10.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercions pour votre aimable collaboration.

Le président du S.I.E.S.B

FEUX DE JARDIN

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.
Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon… par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités…) **est donc interdit**, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.
Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place.
Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

CENTRE DES FINANCES

Afin de tenir compte de nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles pour les usagers, la Direction générale des finances publiques a décidé d'adapter les horaires d'ouverture au public selon un nouveau cadre, dès le 1er juillet 2015.
Centre des Finances publiques de Remoulins
Trésorerie de Remoulins
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 fermé le vendredi
Pour toute question d'ordre général, vous pouvez joindre le **Centre Impôts Services** de 8h à 19h au 0 810 467 687 (6cts la mn)

Les associations

L'AMICALE CYCLISTE

Un petit bilan d'activité 2015 pour **L'Amicale cycliste de Pouzilhac :**

JANVIER : Assemblée Générale du Gard dans la salle de l'oustaou :
Tous les présidents du département étaient présents à cette réunion qui s'est terminée par un bon repas dansant.

MARS : 1ère Pouzilhac « O » :
Le but de cette épreuve était d'effectuer un circuit de 5 ou 10 km environ en VTT ou en marchant à partir d'une carte tout en cherchant des balises cachées. Chaque balise était représentée par une lettre avec lesquelles il fallait trouver un mot.
A l'arrivée une fondue au chocolat a été offerte à tous les participants, petits et grands, qui a été très appréciée.

AVRIL : Pâques en Provence :
Week-end de vélo à Lurs (04) organisé par la Fédération où plus de 4000 personnes se sont rassemblées. 240 km ont été parcourus par les membres du club.

MAI : Stage de vélo en Espagne à Cambrils pour Angélique & Christian
Sous un beau soleil et des paysages magnifiques, 450 km ont été effectués avec + de 6000m de dénivelé dans les montagnes de la Catalogne

MAI : Tour du Gard en vélo pour Monique & Paulo
750 km en une semaine contre le vent et même la neige à l'Aigoual

JUILLET : Notre randonnée « Garrigue & Bitume » le dimanche 26 juillet (Parcours Route, VTT et Marche)

AOUT : Semaine fédérale à Albi (Rassemblement national)

DECEMBRE : Nocturne de Noël le samedi 12 décembre (Parcours VTT et Marche de nuit) avec la traditionnelle Saucisse-Lentilles

Et tout le reste du temps, des sorties club sont organisées le samedi et/ou le Dimanche matin (VTT ou route), on invite toutes les personnes intéressées à rejoindre notre club.
Toutes les informations sur : http://acpouzilhac.jimdo.com/

TENNIS

Le tournoi de l'amitié (équipes de double mixte tirées au sort) touche enfin à sa fin. Les finalistes sont Valérie FAURE/Dimitri LECOMTE contre Agathe LEBONHOMME/Fred BRUYERE. Il ne leur reste plus qu'à trouver une date concordante pour jouer ce match. Nous proposerons une nouvelle formule pour ce tournoi sur une journée le dimanche 13 septembre 2015.
Le tournoi de printemps a débuté mi-avril et la journée de clôture est prévue le 20 juin avec buvette et grillades.
L'école de tennis débutera en septembre comme chaque année, avec deux permanences pour les inscriptions.
Félicitations aux joueurs Pouzilhacois de l'inter village, mobilisés par Stéphane LEMAIRE, qui ont remporté l'édition de cette année.

Vous pouvez adhérez au tennis club auprès de Thierry FAURE (adhésion 25€ /famille)

La présidente : Sabine BRUYERE

APE NEWS

https://www.facebook.com/ape.pv

Depuis le dernier Bulletin Municipal, l'Association des Parents d'Elèves a organisé plusieurs événements qui ont réuni petits et grands dans une atmosphère conviviale et festive : ***Le Loto*** le dimanche 1er février, ***le Carnaval des Ecoles*** le vendredi 27 mars, ***La Belle de Mai*** (vente de fleurs et concours de pétanque enfants et adultes) le dimanche 26 avril , ***Les Olympiades*** (compétitions de volley et foot pour enfants et adultes) le jeudi 14 mai. Le bureau se prépare désormais activement pour la prochaine **Fête des Ecoles du samedi 27 juin prochain** ! …à ce propos nous recherchons toujours des bénévoles pour aider à tenir les stands de kermesse .. ; Merci de votre participation !

Après avoir lancé son site Facebook l'an dernier, qui recense les différents temps forts de l'année et diverses informations utiles, l'APE innove encore cette année … et passe au vert… avec de nouveaux gobelets recyclables réutilisables et… rouges ! Vous ne pourrez pas les manquer, et nous vous attendons nombreux à la Fête des Ecoles pour vous les faire découvrir !

La roue tourne …En septembre 2015, l'actuel bureau de l'APE sera en grande partie démissionnaire : Nous appelons dores et déjà de nouveaux parents à rejoindre les bancs du prochain bureau de l'APE pour poursuivre de trépidantes aventures : alors pensez-y, pour que la relève soit assurée !

D'ici là, nous vous invitons à passer un moment convivial et chaleureux lors de la Fête des Ecoles : Rendez-vous Le Samedi 27 juin prochain, à la salle de l'Oustaou de Pouzilhac , à partir de 16h

Nous profitons également de l'occasion pour souhaiter par anticipation de bonnes vacances scolaires à toutes les familles !

1.2.3 SOLEIL

Après le joli spectacle de Danse "Abstrait" le 25 janvier dernier, les danseurs et danseuses de l'association 1,2,3 Soleil ont bien mérité un petit goûter de fin d'année. Ce goûter réservé aux danseurs aura lieu le mercredi 24 juin prochain à la salle l'Oustaou de 15h00 à 18h00.

Valérie clôturera l'année avec tous ces enfants auxquels elle est tant attachée.

Merci à tous et toutes pour tous ces moments de joie partagés.

Pourquoi pas à Pouzilhac ?

Maîtrise de la population des chats errants : on cherche des amis des animaux pour la relève !

La dernière campagne de stérilisation des chats errants, qui s'est déroulée dans le secteur du chemin de la Bergerie, a été difficile donc couronnée d'un demi-succès. En revanche les propriétaires de chats sont de plus en plus en plus nombreux à bénéficier de la convention passée avec la clinique vétérinaire de la Croix Bleue à Bagnols, notamment d'un tarif d'honoraires avantageux pour faire opérer leur animal.

Cependant la recherche de bénévoles disposés à reprendre cette activité d'intérêt public n'a pas abouti. Or, une cessation définitive des stérilisations serait catastrophique : tous les efforts déployés depuis tant d'années auraient été vains puisque les naissances à venir augmenteraient la population des chats errants de façon explosive, avec son lot de maladies infectieuses, de bagarres et d'autres inconvénients. Pourtant, si personne ne se déclare d'ici la fin de l'année, les titulaires actuels de la tâche mettront fin à la convention passée avec la Mairie, après 8 ans de fidèles et loyaux services, car leur âge pèse sur leurs capacités physique et morales nécessaires au bon exercice de cette activité.

Les candidat(e)s seront bien sûr mis(es) au courant et assisté (e)s pendant un certain temps.

Inscriptions et tous renseignements au 04 66 37 08 80 (Maya et Jean-Claude Eg-

Chasse

L'assemblée générale des chasseurs de Pouzilhac qui s'est déroulée le 5 juin 2015 a permis de faire le bilan sur la saison de chasse écoulée 2014 / 2015-
La société compte à présent 67 chasseurs dont 30 sociétaires-
Un point a été fait sur les actions engagées pour le repeuplement du petit gibier (lièvre, perdrix, lapin)-
Les articles 3 et 11 du règlement intérieur qui définissent les zones de chasse avant l'ouverture des vignes et autorisent la chasse le lundi qu'à partir du 11 Novembre ont été reconduits-
Les dates retenues pour la distribution des cartes concernant la nouvelle saison de chasse 2015 / 2016 sont le vendredi 14 Aout et le vendredi 11 Septembre de 18h 30 à 19h 30 à la salle Polyvalente-
La date du repas des chasseurs a été fixée le 20 Décembre 2015.
Le projet de réalisation d'une garenne artificielle pour la réintroduction du lapin est toujours en cours.
Le nombre de sangliers abattus pour la saison passée s'élève à 165 pour l'ensemble des 2 équipes- Notre commune se situe toujours dans un secteur classé sensible par la Fédération des chasseurs du Gard en terme de dégâts occasionnés aux cultures, la société dispose donc des autorisations de la Préfecture du Gard pour réaliser des tirs d'approche et des battues à partir du mois de JUIN 2015-

Collectif «Pouzilhac Route 86»

Un résumé de nos actions et de leur déroulement.
Nous avions écrit au ministère de l'écologie. Suite à notre courrier, le ministère nous a répondu le 8 janvier en affirmant que notre demande sera transmise au préfet du Gard. Le 16 février, n'obtenant pas de réponse de la part de la préfecture nous avons écrit au préfet lui demandant de prendre en compte notre problème. N'obtenant toujours pas de réponse nous avons écrit à nouveau au préfet. Et sans doute notre ténacité a porté ses fruits car la préfecture vient de faire installer des appareils de mesure et d'analyse de la circulation.
Nous avions écrit au Conseil général du Gard, mais nous n'avons pas obtenu de réponse. Sans doute les élections étaient plus préoccupantes que notre situation.
Nous avions écrit au Conseil régional. Il nous a été répondu en disant que notre problème n'était pas de ses compétences mais qu'il transmettait au Conseil général, qui nous a alors répondu mi-mars en la personne de Monsieur le vice-président délégué aux déplacements et infrastructures. Nous lui avons répondu le 11 mai en précisant nos demandes et faisant des suggestions d'aménagements.
Pour résumer, nos actions n'ont pas été vaines : les « administrations » ont maintenant pris conscience de notre problème de sécurisation nécessaire de la RD 6086 dans la traversée de notre village et sont même en train de s'en occuper.
Mais rien n'est encore gagné et il nous faut rester actifs.
Nous voudrions terminer en disant que la municipalité a été à notre écoute et c'est elle qui a agi pour la mise en place des premières mesures qui déboucheront sur l'aménagement de la RD 6086.

Beau Henri : henribeau@sfr.fr Akoka Mireille : 06 07 19 82 54 Martin Michel : 07 71 21 77 99

La traversée de Pouzilhac vers 1930 sur la N86

Extrait du roman de Max Gautier :
Le tracassier de Pouzilhac

Lorsqu'on arrive de Bagnols-sur-Cèze qui est situé au Nord, une fois arrivé au cimetière, après avoir abordé le virage, on descend et on trouve une villa que mon grand-père admirait beaucoup. Après on monte. Sur la droite, on trouve une autre villa dont le toit avait été refait par mon grand-père. Tout le log de la route, les maisons se suivent. En haut de la côte, on arrive sur la place de la mairie. Devant celle-ci, la mairie qui ressemble à un gros pâté avec un balcon, surmontée de tuiles rouges. Malgré les mots Liberté, Egalité, Fraternité écrits au fronton de la porte et qui se délavent régulièrement, la mairie n'a rien de séduisant, sinon son imposante carrure. Derrière, le monument aux morts, une espèce de jardin où trône un poilu qui tient un fusil, baïonnette au canon. Tout autour, des arbustes, des pins, une haie de buis dont une partie a disparu aujourd'hui, et des rosiers. Y attenant se trouve une espèce de tour ronde pas très haute. A l'intérieur, rien sinon de la paille. C'est là qu'on donnait asile aux clochards qui venaient mendier au village. Là, on était sur un terrain plat; en continuant la route, droite et bordée de platanes séculaires, on pouvait aller jusqu'à la dernière maison de Pouzilhac que l'on appelait la guinguette, qui était une maison comme une autre et qui, jusqu'alors n'a jamais eu vocation de buvette. A l'heure actuelle, à proximité, il y a un relais routier qui n'existait pas à l'époque. Plus loin, se trouvait le Faugas. C'est-à-dire un gros trou dont le fond cimenté retenait l'eau de pluie et tout autour de grands chênes verts. En face la guinguette il y avait la croix. C'était un but de promenade, surtout le dimanche pour les jeunes filles.

La Nationale 86 dans sa traversée de Pouzilhac

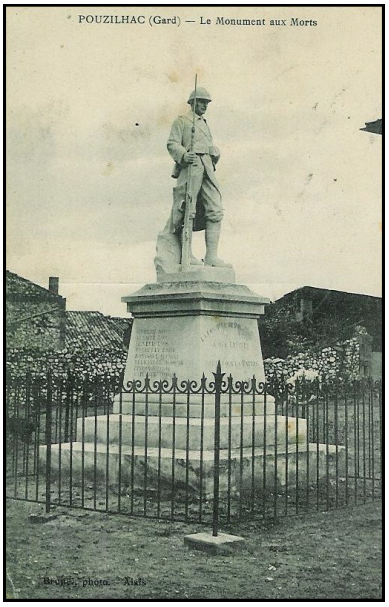

Monument aux morts

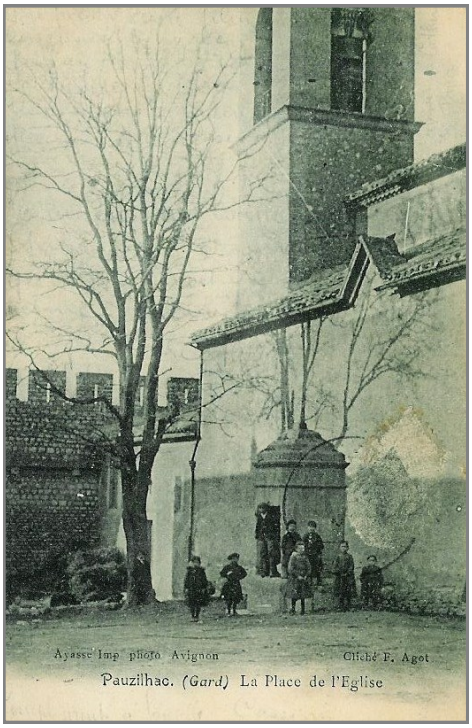

Etat Civil

Naissances

- Le 12 mars 2015 est née à Bagnols sur Cèze
  Mihaela MIHAYLOV
  Fille de Fidanka NIKOLOVA et de Mihail Iliyanov MIHAYLOV

- Le 14 mars 2015 est né à Bagnols sur Cèze
  Benjamin Pierre Michel José MUSITELLI
  Fils de Elodie BERTHAULT et Fabrice MUSITELLI

- Le 16 mai 2015 est né à Bagnols sur Cèze
  Adam CHEGRI
  Fils de Fatima BENTRAR et Ali CHEGRI

Adam Chegri

Mariage

- Amélie Catherine Elisabeth DESDOUIT et
  Jean-Philippe Alexandre GUIRAUD

  Le 9 mai 2015 à POUZILHAC

Décès

- Monsieur Christian Michel PARRA le 29 avril 2015 (51 ans) à TRESQUES

Numéros utiles

Mairie : 04 66 37 17 77
Ecole primaire : 04 66 22 08 35
Samu : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 66 33 24 26
Urgences sur le portable : 112
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
Enfance maltraitée : 119
Police intercommunale : 06 37 65 44 27

Cabinets d'infirmiers :
Connaux : **PONTAL, CLAUX, MUHR, COCHE, GIRARDY, BLANC** : 04 66 82 41 51
Valliguières : **SANCHEZ** Mireille : 04 66 37 35 62 ou 06 07 54 68 84
VIDIER Marcelline : 04 66 37 36 67 ou 06 87 43 05 83
SAURI Patricia : 06 42 18 95 23

Médecins Connaux
GIL Serge : 04 66 82 00 06
GUERIN Patrick : 04 66 82 49 12
MARCENAC Frank : 04 66 82 06 60
MAYRAS Marie-Claire : 04 66 82 00 06

Pharmacie Connaux
Rue République : 04 66 82 00 05

TAXI LACROIX
(agréé sécurité sociale)
☎ 06 17 98 70 96

Bulletin Municipal imprimé par AGR diffusion
Directeur de publication : Thierry ASTIER
Comité de rédaction : A. Le Bonhomme, N. Devot, Ch Glaizal, Y. Normand, G. Renaud.
Réalisation : Nicole Devot